

Christine Roumilhac

Conseillère municipale de la liste « Osons le Dynamisme pour Louveciennes »

Lettre ouverte adressée au conseil municipal de Louveciennes

Louveciennes le 16 avril 2010

Monsieur Le Maire,
mesdames et messieurs les maires adjoints,
mesdames et messieurs les conseillers municipaux,

Je tiens à revenir sur le conseil municipal de ce jeudi 15 avril aussi bien sur sa forme que sur le débat en lui-même.

Hier soir lors du conseil municipal, je n'ai pas pu terminer mon intervention puisque M Vanhollebeke a décidé de me retirer la parole et de passer à la délibération suivante, en prétextant un trouble de l'ordre. La sanction n'était pas justifiée et est un véritable manque de respect du débat démocratique.

Les élus d' « Osons le Dynamisme » ne peuvent plus exprimer leurs opinions dans une ambiance sereine et respectueuse lors des conseils municipaux ou des réunions publiques. Que ce soit hier soir lors du conseil municipal ou lors de la réunion publique du 14 avril, il m'a été impossible de donner mon avis sur un sujet et d'ouvrir le débat, dans la mesure où, en plus de me couper la parole ou plus directement de me la refuser, rires et chahuts m'obligeaient à hausser la voix.

Par conséquent, je souhaite pour clarifier les propos tenus, revenir sur mon intervention au sujet du projet de construction de logements sur **le terrain de football des Plains Champs.**

Il est tout d'abord fort regrettable de condamner un espace public sportif au profit de constructions de quelque nature que ce soit, de surcroit en région parisienne quand nous connaissons le peu d'espace dont nous disposons pour réaliser de nouveaux équipements sportifs.

Je me suis toujours étonnée du bilan de rentabilité des 2 stades présenté lors des groupes de travail PLU, qui tentait de démontrer, à partir d'un tableau des heures d'occupations, que tout pouvait être regroupé sur un seul.

J'ai l'occasion de côtoyer des pratiquants et entraîneurs du club de football à Louveciennes (mon fils étant pratiquant) et leur propos différent nettement de ce tableau comptable : j'ai cru comprendre que le cumul des entraînements et matchs pratiqués au Cœur volant et aux Plains Champs sur un seul et même stade serait particulièrement difficile à mettre en place.

De mon côté, je m'interrogeais surtout par rapport au futur ...la perspective des 15-20 prochaines années... lorsque notre ville de Louveciennes sera dotée de 500 logements supplémentaires, de 500 familles supplémentaires et bien sûr, de beaucoup de « nouveaux enfants » souhaitant pratiquer une ou plusieurs activités sportives.

Comment ferons-nous avec un seul stade d'ici quelques années?

Comment peut-on prévoir à la fois la construction de 350 logements sociaux et supprimer l'infrastructure sportive sociale « par excellence » que représente un terrain de football ?

Comment sécuriser le déplacement de ces enfants qui devront traverser la RN186 pour se rendre sur l'unique stade de football du Cœur Volant?

Aujourd'hui, dans les orientations définies dans le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable), les terrains des Plains Champs ont clairement été identifiés comme zone de potentialité pour recevoir de nombreux logements et sont condamnés à brève échéance.

Nous n'avons jamais pu discuter des conséquences de cette urbanisation « significative » (pour reprendre le terme d'Anne Laure Pozzo-Deschanel, maire adjointe chargée de l'urbanisme) sur l'environnement, sur les déplacements (dont transports), sur la mixité sociale (40% des logements sociaux se trouvent déjà sur cette partie du territoire), sur les loisirs associés, sur la scolarité ...etc. etc.

Je dénonce ce choix car en réalité, il permettra seulement à **la commune de réaliser une opération financière par la vente de ce terrain de 30000 m2 et ainsi, servir à financer les ambitieux projets de monsieur Le Maire. C'est la seule et vraie raison.**

Il apparaît évident qu'une autorisation de construire un nombre significatif de logements sur les terrains « privés » de Villevert (du fait de la superficie, près de 24 hectares) n'aurait pas permis de réaliser une opération aussi lucrative pour la commune et aurait de surcroît rendue injustifiée la vente de grands terrains communaux comme les plains champs dans le périmètre restreint de la ville.

Le plus grave est que cette décision d'écarter Villevert fait courir un risque à notre ville et, à ce propos, monsieur Vanhollebeke n'a pas souhaité répondre à ma question lors de la réunion publique du 14 avril.

Alors je vous la pose à tous, chers collègues, à nouveau « **Pouvons nous garantir aux louveciennois que par la suite 300, 400 ou 600 logements ne sortiront pas de terre sur décision de l'état sur les ex terrains de BULL, et cela, en plus des 500 prévus dans le périmètre restreint de la ville ?** »

Posons nous cette question, évaluons les risques et décidons ensemble

Je regrette cette situation qui m'oblige à dénoncer dans ce courrier l'impossibilité de débattre sereinement entre élus de l'avenir de notre ville.

Je reste cependant confiante quant aux futurs échanges, car j'espère que cette tension n'est que passagère, résultat des décisions importantes prises en ce moment pour Louveciennes.

Cordialement

Christine Roumilhac